



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Prestations en especes

Question écrite n° 2153

Texte de la question

M Dominique Dupilet attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, charge des personnes agees, sur la necessite de maintenir le niveau des retraites et preretraites en faisant suivre a leur montant les memes variations que celles du niveau moyen des salaires et ce, independamment de toute modification d'ordre legal ou reglementaire des modalites de calcul ou de prelevement maladie sur les allocations. Il lui demande de preciser la politique qu'il compte conduire a ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est precise a l'honorable parlementaire que le Gouvernement procede actuellement a un examen attentif des modalites de revalorisation des pensions, compte tenu des graves difficultes financieres que connait l'assurance vieillesse du regime general.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2153

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2448